

# Encyclopédie:Cabine de douche

---

## Sommaire

Définition  
Historique

## Définition

(Source Wikipedia)

Une cabine de douche est un habitacle qui permet de prendre des douches. Elle se compose généralement d'une pomme de douche (fixe) ou d'une douchette (*pommeau*) (mobile) reliée à des robinets, un mitigeur ou un mitigeur thermostatique qui contrôlent le débit d'eau froide et d'eau chaude. Les douchettes traditionnelles ont un débit moyen compris entre 12 et 40 litres par minute. De nouvelles douchettes économiques, fonctionnant par effet venturi (mélange air/eau), permettent d'obtenir une pression équivalente, mais en n'utilisant que 5 à 7 litres d'eau par minute.

Des cabines de douche, prêtes à poser, sont vendues dans le commerce pour être installées dans une salle de bains, une chambre ou des combles. Certains modèles disposent de fonctions complémentaires (hydromassage, bain de vapeur, ).

## Historique

(Source Wikipedia)

Des peintures et fresques murales égyptienne et grecque attestent de l'origine antique de la pratique de la douche, qui existe probablement depuis que l'homme est capable de stocker et de verser de l'eau. À Delphes, au v<sup>e</sup> siècle , les gymnastes prenaient des douches d'eau froide versées par des bouches d'animaux sculptés.

En France, la pratique de la douche a été introduite par Jean Pidoux, médecin à la Cour du roi sous Henri III. Son ouvrage *La vertu et usage de fontaines de Pougues et administration de la douche*, publié en 1597, fournit les règles qui doivent être observées pour prendre des douches, dont il décrit les différentes formes. Mais ses recommandations se heurtèrent rapidement à la méfiance du corps médical à l'égard de l'eau, considérée comme facteur de propagation des maladies. Il faudra attendre la fin du xviii<sup>e</sup> siècle pour que le recours aux bains soit considéré comme une pratique nécessaire.

Sous l'impulsion des autorités politiques, les établissements de bains publics se développent à partir du xix<sup>e</sup> siècle, mais la douche ne fait son apparition que vers 1872 suite à l'initiative du docteur Merry Delabost, médecin-chef français de la prison de Bonne-Nouvelle, à Rouen. Il eut l'idée, pour améliorer l'hygiène des détenus, de remplacer le bain en baignoire, trop long et trop cher, par un système de douche collective avec des jets d'eau chaude individuels. Dans le *Bulletin de la Société générale des Prisons*, Merry Delabost explique : « Il ne s'agit point de procurer aux prisonniers une satisfaction de bien-être. La santé du détenu permet d'exiger de lui un travail dont le produit diminue d'autant les frais de l'emprisonnement ».

Le système de Merry Delabost est alors adapté par d'autres administrations avant de parvenir au grand public sous la forme d'établissements de bains-douches, dont le premier voit le jour à Vienne, en Autriche, en 1887. En France, des établissements publics de bains-douches sont créés par Charles Cazalet à Bordeaux en 1893 puis à Paris en 1899.